

Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal

Assemblée générale annuelle

Rapport d'activités 2009-2010

Centre St-Mathieu
7110, 8^e avenue
10h à 15h

NOTRE mission

- Regrouper les usagers du service de transport collectif, régulier et adapté, pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles de l'île de Montréal.
- Promouvoir, défendre les droits et les intérêts des usagers du transport collectif, régulier et adapté, pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles dans tous les dossiers visant le transport de l'île de Montréal.
- ➤ Faire des études, identifier et inventorier les besoins de manière à constituer des dossiers pour améliorer l'accessibilité du transport collectif, régulier et adapté, pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- Agir comme courroie de transmission entre les usagers et les décideurs en transport.
- Revendiquer toute la question de l'accessibilité au niveau du transport collectif, régulier et adapté, pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles auprès des usagers et des décideurs.
- Exercer un leadership reconnu en matière de transport collectif et accessible, régulier ou adapté.

TABLE DES MATIERES

MOT DE LA PRESIDENTE	01
MOT DE LA DIRECTRICE	02
AVIS DE CONVOCATION/ ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2010	03-04
ORDRE DU JOUR	05
PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2009	06-11
RAPPORT D'ACTIVITE 2009 – 2010	12-34
PLAINTES, INFORMATIONS ET RÉFÉRENCES	
DOSSIERS PRIORISÉS EN 2009-2010	
COMMUNICATION ET PROMOTION	
CONCERTATION AVEC LE MILIEU ASSOCIATIF	
REPRÉSENTATIONS AUPRÈS DES AUTORITÉS EN TRANSPORT	
INSTANCES DE CONCERTATION PERMANEMNTES	
INSTANCES DE CONCERTATION TEMPORAIRES	
GUIDE DES BESOINS	
TABLE DE CONCERTATION	
ETATS FINANCIERS 2009-2010.	35-40
PLAN D'ACTION 2010-2011	41-43
PREVISIONS BUDGETAIRES	44
AMENDEMENTS PROPOSEES LORS DE L'AGA LE 7 JUIN 2010	45-48
ANNEXES	49-53



Mot de la présidente

Le travail réalisé par le *Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de* Montréal (RUTA) en 2009-2010 témoigne de son dynamisme à faire progresser le principe d'accessibilité universelle au réseau régulier de transport en commun de Montréal et de sa grande capacité à relever des défis.

L'année qui s'achève a permis de travailler au renforcement du RUTA notamment au niveau de sa gouvernance et son financement pour assurer une réponse adéquate aux besoins exprimés par nos membres et la communauté des personnes handicapées. De plus, une des dimensions importantes inscrite au plan d'action, était d'augmenter la visibilité du RUTA et d'améliorer la vie associative. Vous constaterez que le RUTA n'a pas chômé. Il a, en effet, multiplié les représentations et les partenariats dans l'objectif d'affirmer sa présence et de faire entendre son point de vue. Pour ce qui de la dynamisation de la vie associative, une nette amélioration dans l'utilisation du service de plainte et une augmentation du niveau de la participation des membres et des partenaires associatifs ont été marquées.

J'aimerai féliciter l'équipe de travail composée de Valérie Larouche à la direction, Martin Sasseville agent de concertation, Julia Perrault, agente d'information - secrétaire et Fahima Boumaiza, adjointe administrative. Un remerciement particulier à Valérie Larouche pour sa détermination et son engagement à promouvoir et à défendre les intérêts des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous nos partenaires associatifs et nos membres pour leur soutien constant et leur participation à nos activités. Sans vous le RUTA ne serait pas arrivé là où il arrivé aujourd'hui!

Enfin merci à nos bailleurs de fonds, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, la Conférence régionale des élus de Montréal, la Société de transport de Montréal, l'agence métropolitaine de transport (AMT).

Wassyla Hadjabi Présidente



Mot de la Directrice

Quelle fièreté pour moi de vous présenter ce rapport d'activité et de vous inviter à l'AGA du RUTA de Montréal. Tout au long de l'année, de réunion en rencontre en rédaction de recommandations, j'ai mis tout mon cœur à représenter les 20 000 usagers du TA. Nombre étourdissant n'est-ce pas? C'est grâce à la concertation que les résultats de notre implication est si concrète. J'ai aussi compris que de l'extérieur, il est parfois difficile de percevoir et de saisir les travaux faits au sein du milieu associatif. Je peux vous assurer que les développements sont bien réels, observables et durables. Vous serez à même de constater à la lecture du rapport d'activité 2009.

Contribuer à l'amélioration de l'accessibilité du transport en commun est notre apport à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Je souhaite aussi rappeler que le RUTA est VOTRE regroupement et qu'il vous est possible d'être proactif dans le processus de changement. L'activité du 31 mars dernier avec les membres fût d'ailleurs pour nous un canal d'énergie et de motivation : le contact avec vous est vivifiant.

Comme vous le savez, nous vous représentons aussi au niveau de la mise en accessibilité du réseau régulier. A ce titre, c'est plus de 180 000 personnes qui bénéficient des travaux effectués. Le RUTA de Montréal a développé une connaissance et une expertise reconnues des besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport en commun.

Après une année mouvementée où les efforts n'ont pas été ménagés pour maintenir les activités nous prévoyons une année très dynamique! Aujourd'hui, le RUTA c'est une belle équipe qui parle en votre nom tout en promouvant l'accessibilité universelle avec rigueur et conviction.

Je tiens à remercier le conseil d'administration, particulièrement la présidente Wassyla Hadjabi pour son appui et sa disponibilité. Je veux aussi souligner l'apport de Julia Perreault au cours de l'année et saluer Fahima Boumaïza et Martin Sasseville qui sont arrivés à la rescousse!

Au plaisir de vous voir, précieux membres plus souvent cette année,

Valérie Larouche



Montréal, le 29 mars 2010

À tous les membres du RUTA de Montréal

Avis de convocation/ Assemblée Générale Annuelle 2010

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle du Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'Île de Montréal qui aura lieu :

Lundi le 7 juin 2010

Centre Saint Mathieu 7110 8^e avenue Montréal

De 10h à 15h Dans la grande salle

N.B Un lunch sera servi de 12h à 13h

Afin d'exercer votre droit de vote lors de cette rencontre et de pouvoir participer à l'élection des membres du conseil d'administration, nous vous rappelons qu'il est essentiel d'être membre en règle de notre organisme.

Si ce n'est pas déjà fait, il vous sera possible de renouveler votre carte de membre sur place.

Comme par les années passées, le RUTA de Montréal est très fier de compter directement sur ses membres pour que les personnes ayant des limitations fonctionnelles puissent se déplacer toujours plus facilement sur le territoire de l'Île de Montréal. Nous souhaitons vivement que cet appui se concrétise encore cette année.

Nous aimerions vous rappeler que les personnes intéressées à se présenter au conseil d'administration auront

à faire une courte présentation de 5 minutes tout au plus, expliquant l'intérêt et la motivation à vouloir

devenir membre du conseil d'administration du RUTA de Montréal.

Afin de bien vous recevoir lors de l'assemblée générale, nous désirons connaître si des services spécifiques

vous sont nécessaires comme :

- Aide physique

Interprète gestuel

- Média substitut

- Allergie alimentaire

Afin d'effectuer une demande de réservation de pour le transport de groupe et de réserver le lunch qui vous

sera servi, merci de le spécifier en confirmant votre présence en mentionnant clairement votre nom, votre

numéro de téléphone et votre numéro d'usager du Transport adapté avant le 1 mai 2010 au 514 255-0765.

Après cette date, vous devrez effectuer vous-même la réservation de votre transport.

Afin d'alléger l'assemblée générale, suite à votre confirmation de présence, nous vous ferons parvenir les

documents de l'assemblée générale. Vous êtes invités à en prendre connaissance avant la rencontre.

En espérant vous rencontrer lors de cet événement, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'accepter nos

salutations distinguées.

La présidente,

La directrice générale,

Wassyla Hadjabi

Valérie Larouche



Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal

Assemblée générale annuelle 07 juin 2010

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'assemblée et mot de la présidente
- 2. Nomination d'une présidente et une secrétaire d'assemblée
- 3. Vérification du quorum et lecture de la convocation
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 octobre 2009
- 6. Présentation du rapport d'activités pour l'année 2009-2010
- 7. Amendements aux règlements généraux
- 8. Présentation et adoption des états financiers 2009-2010
- 9. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2010-1011
- 10. Nomination de la firme comptable
- 11. Présentation du plan d'action pour 2010-2011
- 12. Élection du conseil d'administration
 - a. Nomination d'une présidente et une secrétaire d'élection
 - b. Mises en candidature et présentation des candidatEs
 - c. Élection

PAUSE Repas

- d. Résultat de l'élection
- 13. Période de questions
- 14. Levée de l'assemblée

Les membres du conseil d'administration pour l'année 2009 – 2010



1^{er} plan : **Julien Gascon-Samson**, administrateur (élu) - **Henri Desbiolles**, administrateur (élu) - **Mélanie Boucher**, vice-présidente (nommée) - **Wassyla Hadjabi**, présidente (élue).

2^{ième} plan : **Yann Lacroix**, administrateur (nommé)- **Caroline Lévesque**, administratrice (nommée) - **Jean-Marie Grenier**, administrateur (coopté) -

André Beauchamp, secrétaire – trésorier (nommé), absent sur la photo.

L'équipe du RUTA



Martin Sasseville, agent de concertation. Fahima Boumaiza, adjointe administrative – secrétaire, Valérie Larouche, directrice générale.

Julia Perreault, agente d'information-secrétaire. Julie Paraison, adjointe administrative – secrétaire (absentes sur la photo)

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du

Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de

Montréal

RUTA Montréal

8 octobre 2009, Centre Communautaire

7110, 8e avenue

<u>Présences</u>

Hadjabi, Wassyla Boucher, Mélanie

Desbiolles, Henri Lacroix, Monique

Gascon-Samson, Julien Gagné, Jn-Yves

Montpetit, Aline Pigeon, Lise

Crête, Claire Lacroix, Yann

Sabah, Claude Lévesque, Caroline

Therrien, Stella Grenier, Jn-Marie

Petroskey, Donald Parent, Laurence

Proulx, Mathieu-Pierre Monet, Albert

Théberge, Claire Laperle, Martin

Bédard, Serge Lachance, Danièle

Gilbert, Yvon Collin, Thérèse

Pagé, Réal Gauvreau, France

Beauchamp, André

Permanence

Valérie Larouche, directrice générale

Julia Perreault, agente d'information-secrétaire

<u>Invités</u>

Rainville, Martine

Cadieux, Julie

Messier, Nicolas

Bastien, Nadia

Serradori, Chloée

1. Ouverture de l'assemblée

Jn-Marie Grenier souhaite la bienvenue aux membres. Il présente les membres du conseil d'administration et les nouvelles personnes à la permanence. Il poursuit en annonçant qu'il ne renouvellera pas son mandat au RUTA après 13 années passées au poste de président.

Nomination du /de la président(e) et du/de la secrétaire d'assemblée

Monique Lacroix propose Chloé Serradori et Caroline Lévesque respectivement au poste de présidente et de secrétaire d'assemblée. Lise Pigeon appuie la proposition. Adoptée à l'unanimité.

2. <u>Vérification de la convocation et du quorum</u>

Chloé Serradori demande aux personnes présentes de se nommer et de dire de, s'il y a lieu, de quel organisme elles proviennent. Le quorum est atteint et la convocation a été envoyée dans les délais exigés par les règlements du RUTA.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Chloé Serradori procède à la lecture de l'ordre du jour. Des modifications sont apportées :

- le point « varia » sera avant la « levée de l'assemblée »;
- la date n'est pas « 30 mai 08 » mais « 8 octobre 09 »;
- Le « choix de la firme comptable » est donné au conseil d'administration.

Wassyla Hadjabi propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications proposées et Aline Montpetit appuie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4. <u>Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mai 2008.</u>

Chloé Serradori fait la lecture du procès-verbal de l'AGA du 30 mai 2008. Mélanie Boucher demande de faire une correction au point 9 où on devrait lire 2008-2009 au lieu de 2007-2008.

Jean-Yves Gagné propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par Yvon Gilbert. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Jn-Marie Grenier propose de faire la lecture des « questions et réponses » de la STM au retour du dîner, ce qui est accepté par l'assemblée.

5. Rapport d'activités 2008-2009

Valérie Larouche fait la lecture du rapport d'activités 2008-2009. Des discussions s'en suivent.

Yvon Gilbert dit que les hayons des minibus sont trop petits et dangereux.

Jn-Marie Grenier lui dit qu'il a raison et qu'il devrait garder sa question pour la poser aux personnes de la STM.

Lise Pigeon dit que la liste d'acronymes n'est pas claire et est incomplète, elle trouve ça dommage. De plus, elle est surprise de voir que le RAAMM n'a pas travaillé au dossier « comité cas d'urgence ».

Jn-Marie Grenier rappelle que le comité a été créé suite à un incident survenu en hiver d'une dame avec une aide à mobilité dont le logement avait été incendié.

Mélanie Boucher mentionne que le RAAMM a participé au comité, mais a cessé en cours de route, suite à ce que les besoins aient été exprimés et notés au comité.

- Valérie Larouche explique le mandat du comité.
- Jn-Marie Grenier rappelle que des comptes-rendus de ce comité sont faits à la Table de concertation.
- Julien Gascon-Samson demande plus d'informations concernant le projet SIRTA qui devait être lancé l'an passé, pour lequel il n'y a eu que 2 rencontres et qui n'est toujours pas lancé.
- Jn-Marie Grenier l'invite à garder sa question pour la STM en après-midi.
- Jn-Yves Gagné dit que le RUTA ne réussit pas à faire tout ce qu'il y a à faire.

Lise Pigeon propose l'adoption du rapport d'activité du RUTA de Montréal pour l'année 2008-2009, appuyée par Serge Bédard. Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Ratification des actes du conseil d'administration pour l'année 2008-2009

Jn-Yves Gagné propose l'adoption des actes du conseil d'administration pour l'année 2008-2009 et Wassyla Hadjabi l'appuie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Plan d'action du RUTA de Montréal pour l'année 2009-2010

Wassyla Hadjabi procède à la lecture du plan d'action du RUTA de Montréal pour l'année 2009-2010.

Jn-Yves Gagné demande d'ajouter sur le plan d'action du RUTA la promotion de l'accès aux pistes cyclable, la configuration des minibus, la problématique des portes ouvertes dans les minibus l'hiver.

Jn-Marie Grenier répond à Jn-Yves Gagné que la configuration des minibus et les ouvertures de portes prolongées dans les minibus devrait être ramenée à la STM en après-midi. Pour ce qui est des pistes cyclables, il est vrai que ce point avait été apporté l'an dernier à l'AGA, mais que compte tenu des changements de personnel au sein de l'organisme, ce dossier n'a pas été traité en priorité. Ce point devrait être mis de l'avant en 2009-2010.

Jn-Yves Gagné lit l'article 24 du règlement sur les pistes cyclables de la Ville de Montréal. Il ajoute qu'il a envoyé, le 10 octobre 2007, une lettre à la Ville demandant de modifier cet article et qu'il a aussi tenté de communiquer avec le RUTA.

Chloé Serradori répète que ce point sera ajouté au plan d'action.

Jn-Yves Gagné ajoute que Kéroul et l'OPHQ mènent une campagne disant qu'il est permis de rouler sur les pistes cyclables.

Jn-Marie Grenier réitère que ce point sera au plan d'action et lui demande de fournir ces éléments au RUTA afin de nourrir le dossier et travailler en commun.

Jn-Yves Gagné dit que 2 autres organismes feront des démarches.

Henri Desbiolles rappelle que nous sommes sur place pour parler du transport adapté et du réseau régulier. Qu'il ne faut pas hésiter de faire des débats sur les autobus à plancher bas, que le transport adapté n'est pas menacé par la mise en accessibilité du réseau régulier.

Lise Pigeon désire encourager le RUTA à promouvoir les rencontres du C.A. de la STM. Elle dit qu'elle-même ne savait pas qu'elle pouvait y aller avant aujourd'hui et qu'elle souhaiterait y participer.

Jn-Marie Grenier lui répond que ce point est très intéressant et qu'il faut relancer les membres à ce sujet.

Lise Pigeon propose l'adoption du plan d'action 2009-2010 avec <u>l'ajout de la promotion de l'accès aux pistes</u> <u>cyclables.</u> Nicolas Messier appuie. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Présentation et adoption des modifications aux règlements généraux du RUTA de Montréal

Wassyla Hadjabi fait la lecture, page par page des modifications apportées aux règlements généraux.

Yann Lacroix demande si l'adoption de nouveaux règlements généraux ne devrait pas se faire en assemblée spéciale.

Chloé Serradori répond que le RUTA peut adopter ses règlements généraux en assemblée générale annuelle, selon lesdits règlements généraux, si les membres ont reçu les modifications en temps voulu. C'est ce qui a été fait.

Yann Lacroix demande si une lettre ne devrait pas être envoyée avant de retirer un administrateur du conseil d'administration.

Jn-Marie Grenier précise qu'il est très rare que cette situation survienne.

Yann Lacroix demande à ce que ce règlement soit ajouté aux règlements généraux.

Chloé Serradori croit que le conseil d'administration doit se laisser de la latitude et de ne pas écrire plus qu'il n'en faut dans les règlements généraux.

Jn-Yves Gagné demande s'il est possible d'apporter des modifications aux règlements généraux.

Chloé Serradori répond qu'aujourd'hui il n'est pas possible de le faire. Elle l'informe que la procédure à suivre pour modifier les règlements généraux est de faire une demande au conseil d'administration.

Jn-Yves Gagné veut modifier les classes de membres, certains mots (erreurs au nouveau de la terminologie) et l'article qui concerne le conseil exécutif. Il enverra donc un fax au RUTA de Montréal.

Monique Lacroix propose d'adopter les amendements apportées par le conseil d'administration aux règlements généraux, Albert Monet l'appuie. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Rapport de la trésorerie

Hugues Brisson fait la lecture des états financiers.

Jn-Yves Gagné apporte que le RUTA devrait augmenter le nombre ses membres.

Yann Lacroix demande si les salaires qui apparaissent sont « clairs ou brut » car ce n'est pas spécifié.

Hugues Brisson dit que ce n'est pas inscrit de façon distincte, mais qu'il faut calculer 10% de « charges sociales ».

Yann Lacroix demande si les signatures au bas des états financiers n'auraient pas dû être faites suite à l'AGA.

Hugues Brisson dit que le conseil doit adopter les états financiers et qu'à l'assemblée générale annuelle on ne fait que les déposer.

Jn-Yves Gagné observe qu'il y a une grande différence entre les frais du comptable cette année par rapport à l'an dernier. Il demande combien coûtent les services comptables cette année.

Hugues Brisson répond que cette année, les honoraires étaient de 2500\$.

Jn-Yves Gagné propose l'adoption des états financiers du RUTA de Montréal pour 2008-2009 et Yvon Gilbert l'appuie. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9. Prévisions budgétaires du RUTA de Montréal

Wassyla Hadjabi fait la lecture des prévisions budgétaires.

Thérèse Collin demande si le montant de la STM sera récurrent ou s'il était ponctuel.

Jn-Marie Grenier répond que les fonds provenant de la STM sont ponctuels.

Réal Pagé demande si le 39 000\$ de la STM est uniquement pour le Guide.

Jn-Marie Grenier répond que le montant provenant de la STM est pour le Guide, que la STM ne nous finance pas.

Réal Pagé propose l'adoption des prévisions budgétaires du RUTA de Montréal pour 2009-2010 et Claude Sabah l'appuie. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Nomination d'un (une) président(e) et secrétaire d'élection

Jn-Marie Grenier, appuyé par Jn-Yves Gagné, propose Chloé Serradori comme présidente d'élection et Valérie Larouche comme secrétaire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité

11. Mise en candidature et présentation des candidats

Chloé informe les membres présent-e-s qu'il y a quatre (4) postes vacants au conseil d'administration

Wassyla Hadjabi et Henri Desbiolles ont été élu-e-s l'an passé, ils ont donc un mandat d'un (1) an encore à faire.

Chloé déclare ouverte la mise en candidature des membres.

André Beauchamp propose Julien Gascon Samson
Lise Pigeon propose Yann Lacroix

Mélanie Boucher propose Monique Lacroix

Claude Sabah propose Jn-YvesGagné Henri Desbiolles propose Lise Pigeon

Jn-Marie Grenier propose Nicolas Messier

La fin des mises candidatures est proposée par Claude Sabah et appuyé par Yvon Gilbert. Cette proposition est adoptée à l'unanimité

12. Élections

La présidente d'élection demande à chacune des personnes si elles acceptent leur mise en candidature.

Nicolas Messier refuse
Lise Pigeon refuse
Jn-Yves Gagné refuse
Monique Lacroix accepte

Yann Lacroix accepte

Julien Gascon Samson accepte

Jn-Yves Gagné dit qu'il aimerait beaucoup participer au conseil d'administration du RUTA mais qu'il a beaucoup trop d'obligations.

Valérie Larouche intervient pour dire que Yann Lacroix ne peut être élu à l'assemblée puisqu'il a déjà été nommé par la Table de concertation pour siéger au c.a.

Chloé Serradori précise qu'il reste encore un poste vacant au conseil d'administration, Martin Laperle propose Jn-Yves Gagné. Jn-Yves Gagné accepte

13. Résultat de l'élection

Julien Gascon Samson, Monique Lacroix et Jn-Yves Gagné sont élus pour un mandat de 2 (deux) ans.

14. Varia

Laurence Parent prend le micro pour dire qu'elle fait présentement un mémoire sur l'inaccessibilité du réseau de transport et demande si elle peut filmer la période de questions avec la STM pour fin de recherche.

Personne ne s'oppose.

15. Levée de l'assemblée

Wassyla Hadjabi, appuyée par Monique Lacroix, propose la levée de l'assemblée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Plaintes, informations et références

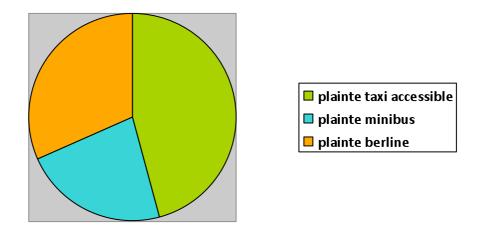
1. Les plaintes :

Le RUTA a reçu cent-douze (112) plaintes relatives au transport adapté entre le 01 avril 2009 et le 31 mars 2010.

• Motifs des plaintes :

De ce nombre, quatre vingt dix-sept (97) personnes et trois (3) organismes ont utilisé ce service depuis le 01 avril 2009 au 31 mars 2010 dont :

- A. 45 plaintes relatives aux taxis accessibles
- B. 22 plaintes relatives aux minibus
- C. 31 plaintes relatives aux Taxi (berlines)



^{*} voir les détails en annexe (rapport des motifs de plaintes 2009-2010)

2. <u>Informations et références :</u>

Notre équipe a informé et référé plusieurs personnes par téléphone ou en personne, au cours de l'année. Une partie de ces informations/références ont été comptabilisées. On peut dire qu'au moins soixante-huit (68) personnes nous ont questionné sur divers points reliés à :

- la carte Opus (le support et les modalités de paiement au réseau régulier et au transport adapté);
- la carte d'accompagnement;
- au dossier d'admission au TA de la STM (envoi de formulaire de demande d'admission et explication de la procédure à suivre).

ACTIVITÉ AVEC LES MEMBRES

24 membres ont participé à une (1) rencontre d'échanges organisée par le RUTA le 31 mars 2010. Le thème de la rencontre était : «Assister et faire des représentations au Conseil d'administration de la STM».

En plus de favoriser « l'empowerment » et d'augmenter le sentiment d'appartenance de nos membres, l'activité avait également pour objectif de présenter aux membres le système de plaintes et les mécanismes de représentation au sein du Conseil d'administration de la STM.

L'activité fût un succès, les participantEs ont posé des questions pertinentes à l'invité de la rencontre, M. Portelance, représentant du C.A. de la STM. En retour, ce dernier a su répondre avec efficacité aux interrogations des membres. Par ailleurs, les participantEs se sont mobiliséEs et ont exprimé le désir de créer un groupe pour se préparer et assister au C.A. de la STM du mois qui suit. Les membres ont aussi partagé le souhait de se réunir à nouveau pour discuter de différents thèmes et s'impliquer bénévolement auprès de l'organisme. On peut considérer par conséquent les objectifs de l'activité atteints.

Dossiers priorisés 2009-2010

Cette année, par la force des choses, certains dossiers ont été privilégiés. Que se soit, de par, leur nature prioritaire, la nouveauté du service ou encore l'imminence du développement de l'accessibilité du réseau régulier. Les dossiers qui ont mobilisé l'équipe de travail du RUTA de Montréal et le milieu associatif sont :

1. Implantation de OPUS au T.A.

L'implantation du mode de perception OPUS au transport adapté a été une des grandes préoccupations du RUTA cette année. Implanté depuis plus d'un an au réseau régulier, OPUS prenait maintenant la place de la CAM et des billets au TA. Au cours des mois antérieurs, le milieu associatif, par l'entremise de la Table de concertation sur le transport, avait été consulté par la STM. Nous avons ainsi collaboré et participé à l'élaboration du processus d'implantation de OPUS avec la STC. De ce fait, c'est en sachant qu'au TA, ce mode de paiement et la perception « sur l'honneur » était temporaire (pour deux(2) à trois (3) ans) que nous avons appuyé cette façon de faire. Nous étions préoccupés par la façon que serait introduite la carte OPUS, la manière dont les gens en seraient informés ainsi que la façon dont le contrôle à postériori serait fait.

Un comité VIGIE a donc été créé avec des représentants du milieu (voir documents à propos de la Table transport) ainsi que des représentants de la STM. Le RUTA de Montréal s'est impliqué de près avec les inspecteurs afin que la sensibilisation du mode de paiement et de perception soit le plus promulgué. Nous avons donc, lorsque l'occasion s'est présentée, participé avec les inspecteurs du TA à une rencontre dans le milieu. Il est arrivé aussi que des échanges de courriels et téléphoniques aient suppléé à une rencontre. On peut dire que la concertation et les communications entourant l'implantation de la carte OPUS ont grandement contribué à la réussite de celle-ci. En effet, c'est en douceur et sans éclats que la carte OPUS fût introduite au cours de la dernière année.

2. <u>Guide des besoins exprimés par les personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport en commun, un outil d'aide à la mise en œuvre de l'accessibilité universelle</u>

Comme vous le verrez plus en détail à la fin du document, c'est avec beaucoup de labeur et d'enthousiasme que nous avons dynamisé le processus de production du Guide. À la fin de l'année, les rencontres des groupes étaient presque terminées. On peut résumer l'agenda de la manière suivante :

- 2.1. Cinq (5) rencontres avec des bailleurs de fonds;
- 2.2. Une (1) rencontre avec Société Logique;
- 2.3. Neuf (9) rencontres avec les groupes partenaires;
- 2.4. Une (1) rencontre du comité aviseur;
- 2.5. Entrevues d'embauche de l'agent de concertation;
- 2.6. Recherche pour l'embauche du graphiste du Guide, etc.

3. INTERNE RUTA

3.1. Changement de l'image du RUTA

Nous avons décidé de profiter de l'arrivée du « Guide des besoins » et du 30^e anniversaire à venir du RUTA pour renouveler l'image et les couleurs du RUTA. Prônant l'accessibilité universelle, c'est avec attention que nous avons inclus le concept dans le choix des couleurs et la mise en accessibilité des outils de promotion tels que cartes d'affaires, les dépliants et le site Web. De nombreuses rencontres ont eu lieu et des heures de recherche ont été effectuées.

3.2. Financement du RUTA

Le RUTA de Montréal est de plus en plus tentaculaire et son expertise en termes de besoins est reconnue. Par contre, le financement du RUTA stagne tandis que la charge de travail ne cesse d'augmenter. Nous avions comme objectif de sensibiliser les décideurs à notre situation afin de doubler le financement de base. La concertation nous apparaissant comme gagnante nous avons unis nos forces avec les RUTA de Laval et Longueuil, profitant ainsi des forces et des contacts de chacun. À cet effet, quatre (4) rencontres se sont tenues avec l'ALTA et l'AUTAL afin de rédiger et présenter une demande conjointe et deux (2) rencontres ont eu lieu avec des bailleurs de fonds (SACAIS et MTQ).

3.3. Mise à jour des documents de gestion

Pour une meilleure gestion et une assurer une bonne gouvernance, nous avons mis à jour la Politique de gestion des ressources humaines ainsi que les règlements généraux.

Communication et promotion

Le RUTA de Montréal est un organisme de défense des droits collectifs pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles qui utilisent le transport collectif, régulier et adapté. Ainsi, nous déployons nos énergies pour le respect des droits, l'amélioration de l'offre de service et la diffusion de l'information autant aux usagers/ usagères qu'aux intervenantEs. En plus d'offrir un service de prise de plaintes permettant de connaitre et documenter la réalité du transport adapté et ainsi mieux accompagner nos membres dans leurs revendications, nous siégeons sur plusieurs comités (voir document en annexe). Le RUTA de Montréal favorise le dialogue et la concertation pour faire avancer les dossiers. La défense des droits demande d'abord une connaissance et une maîtrise de l'offre de service existante en transport pour ensuite informer ses membres et le milieu associatif pour mieux revendiquer les besoins des usagers et des usagères du transport en commun, régulier et adapté de l'île de Montréal.

Cette année, le RUTA de Montréal fait peau neuve en changeant son look. Couleurs vives et contrastantes avec un logo centré sur les membres : nous désirons renforcer le fait que nous sommes un regroupement créé par et pour les membres et que les organismes interpellés par le transport ont également leur place à part entière. Nous portons une attention particulière à faire ressortir les besoins des usagers pour documenter nos dossiers et faisons la promotion de l'accessibilité universelle : nos membres sont les expertes en termes de besoins.

Le RUTA est membre de COMACO, du ROPMM et du CRADI. Nous collaborons avec le Regroupement des organismes familles de Montréal (ROCFM), la TCAIM ainsi qu'avec le Conseil des Montréalaises.

Après avoir entendu à maintes reprises que nous ne sommes « pas assez connus » du public, nous avons tenté de multiplier les apparitions cette année :

PRINTEMPS

- Dans le cadre de la Semaine Québécoise des Personnes Handicapées :
 - o (2) deux jours de Kiosque au Salon Prendre sa place du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau;
 - Participation à l'activité de S.O.S au Parc Émilie Gamelin;
- Participation à la Journée des Partenaires d'AlterGO;

ÉTÉ

Animation d'atelier : Sommet Citoyen de Montréal avec la TCAIM « Montréal, Ville amie des aînés »

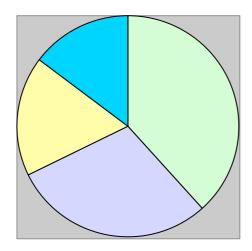
AUTOMNE

- Deux (2) visites au Centre Communautaire Radisson pour présenter la mission et les actions du RUTA;
- Une (1) présentation du RUTA de Montréal à un dîner des membres de la Société Canadienne de Sclérose en plaques (division Montréal);
- Deux (2) participations au Colloque sur le Transport adapté à Québec par la direction et le président;
- Une (1) participation au Symposium de l'ARUTAQ à Victoriaville;
- Un (1) article dans l'infoCRADI (Journal du Comité régional des associations en déficience intellectuelle);

Concertation avec le milieu associatif

La concertation avec le milieu associatif fait partie intégrante de notre travail pour ne pas dire qu'elle occupe la majeure partie de notre temps. C'est ainsi que nous apprenons à bien connaître les besoins et les réalités vécues par nos membres et les usagers/usagères ayant des limitations fonctionnelles utilisant le transport en commun. À ce titre, le RUTA de Montréal fait ensuite des recommandations et des représentations auprès des décideurs en transport qui bénéficient à l'ensemble de la population. Nos partenariats au sein du milieu associatif sont variés et, quoi que nous ayons comme mandat de représenter l'île de Montréal, nous rayonnons sur tout le Québec en collaborant avec les organismes des rives Nord et Sud ainsi que de villes, tel que Sherbrooke et Québec. En effet, la proximité avec les territoires de la couronne demande une concertation avec encore plus étroite avec les « RUTA » de Laval et Longueuil. Le concept d'accessibilité universelle implique de travailler avec différents organismes tels que les représentants des aînés, des familles (poussettes), des communautés culturelles, des groupements de femmes et des personnes obèses. Ces groupes sont des alliés dans l'atteinte de notre objectif ultime : améliorer l'accessibilité du réseau de transport en commun.

De plus, la coordination de la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal (voir liste en annexe) est une occasion de diffuser et recueillir des informations, d'échanger et d'établir des positions communes. C'est un mécanisme bien ancré et organisé. En dehors de cette instance, d'autres consultations et tests terrains ont lieu dans le but de rendre le réseau de transport en commun plus accessible.



□ issus de la Table transport
□ en lienavec les transporteurs
□ en lienavec le milieu associati f
□ autres

Au cours de l'année, nous avons aussi pris le temps de rendre visite aux organismes avec lesquels nous travaillons plus étroitement. Par exemple, nous avons rendu visite au CCSMM, au ROPMM, au CRADI, au RAAMM et à Ex AEQUO. De plus, nous avons reçu la visite de PIMO et l'AQPPT. Notre organisme est régional ce qui nous amène à passer beaucoup de temps sur le route. C'est dans la ville entière que l'*Action* se déroule et tentons d'être, de plus en plus, proactifs dans cette démarche.

Par ailleurs, étant donné que les RUTA de Montréal, Laval, Longueuil et Sherbrooke ne sont plus affiliés à l'ARUTAQ, nous avons organisé une rencontre d'échanges avec ces derniers.

A titre de membre du CRADI, le RUTA s'implique dans le CDOC (voir page **), ce qui nous a amené à participer à une formation offerte par l'AQRIPH portant sur la relève au niveau des organismes communautaires (personnel, CA et bénévoles en général) ainsi qu'une journée sur le rôle de nos organismes par rapport à l'État.

Le RUTA de Montréal a fait aussi partie, cette année, du conseil d'administration du CRADI.

Représentations auprès des autorités en transport

Afin de répondre à sa mission globale, l'équipe du RUTA de Montréal participe à plusieurs comités, envoie des lettres, émet des recommandations, participe à divers événements. Nous sommes interpelés par différentes instances en transport en commun à titre de représentants des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Entre autre, nous avons cette année :

Société de transport de Montréal

- Envoyé dix-huit (18) lettres reliées aux programmes et services;
- Assisté à vingt-deux (22) rencontres (excluant les rencontres de comités) avec des représentants de la STM pour le réseau régulier et le transport adapté;
- Émis environ dix (10) documents de recommandations pour le réseau régulier de transport en commun.
- Organisé une (1) rencontre avec la direction du transport adapté et le RUTA concernant le financement du programme Intégration des services et la bonification de l'enveloppe budgétaire;
- Participé à la conférence de presse visant l'arrivée des premiers ascenseurs dans le métro;
- Identification des critères pour l'accessibilité des abribus dans le cadre du concours de la Ville de Montréal pour le design des nouveaux abribus;

Agence métropolitaine de transport (AMT)

- Participé à la présentation pour l'emplacement des ascenseurs à la station de métro Bonaventure;
- Participé à une (1) rencontre avec M. Robert Olivier, vice-président à la planification et innovations,
 concernant la concertation entre le milieu associatif et l'AMT;
- Assisté à deux (2) rencontres pour le programme Intégration des services de l'AMT (fonds alloués pour les déplacements métropolitains pour ce programme).

Ministère des transports du Québec (MTQ)

Le MTQ reconnaît, de plus en plus, l'expertise du RUTA de Montréal en termes de connaissance des besoins de la clientèle personnes ayant des limitations fonctionnelles et de l'accessibilité universelle. En ce sens, le MTQ nous interpelle régulièrement pour participer à différents comités. Quoique dissociés de l'ARUTAQ, le MTQ considère important de consulter les RUTA de Montréal, Laval et Longueuil. Les trois (3) RUTA se divisent les comités. L'ALTA représente Laval, Montréal et Longueuil au comité mandaté pour la modification du formulaire d'adhésion au TA et le RUTA de Montréal est délégué par les 3 RUTA au comité de lecture du Guide du MTQ.

- Participation à trois (3) rencontres du comité de lecture (ARUTAQ, COPHAN, AQRIPH, ATUQ, CIT, MTQ,
 OPHQ, RUTA de Montréal) du Guide du Ministère en lien avec le Plan de développement de sociétés de transport;
- Lecture et commentaires sur les documents émis.

De façon ponctuelle, le RUTA de Montréal collabore aussi à faciliter l'organisation des déplacements lors d'événements particuliers. En effet, toujours à titre de représentant de la clientèle du transport en commun ayant des limitations fonctionnelles, notre apport est non négligeable dans certains dossiers. Par ailleurs, cette année, nous avons été l'initiateur des deux « ajouts de service » à la STM;

- ASSS (Agence de la santé et des services sociaux) et la STM pour faciliter le transport des usagers du TA aux points de vaccination lors de la crise de la grippe A (H1N1);
- STM pour la <u>bonification de l'offre de service du TA lors de la Nuit Blanche dans le cadre du Festival</u>

 Montréal en lumière en collaboration avec des partenaires du milieu.

À travers toutes ces interventions, revendications, recommandations le RUTA de Montréal joue son rôle de représentant des personnes ayant des limitations fonctionnelles. C'est plusieurs dizaines de personnes qui sont sensibilisées par l'intermédiaire des rencontres, comités et sous-comités, Table de concertation et autres instances. Il nous apparait sans équivoque que plus nous sensibilisons les intervenantEs, les directions autant que les techniciens, ingénieurs, thérapeutes ou autres, mieux les besoins seront compris et plus l'accessibilité universelle fera son chemin. Voilà le leitmotiv de nos actions.

Instances de concertation permanentes

COMITÉ usager-transporteur

COORDONNÉ par: STM

A chaque six (6) semaines environ, le milieu associatif et les représentants du TA et de la STM discutent et

travaillent activement à l'amélioration de l'offre de service du transport adapté. Notre rôle est de sensibiliser

la STM sur la réalité vécue par nos membres et de s'assurer que les suivis auxquels la STM s'engage soient

faits.

OBJECTIFS: A partir de thématiques et d'un agenda de travail, le comité identifie des problématiques et

interpelle les personnes concernées. Dans un but commun, améliorer l'offre de service et assurer un niveau

de service à la clientèle élevé, le comité traite les irritants des usagers/usagères en lien avec les normes de la

STM.

COMPOSITION: La joie des enfants, RAAMM, représentant de la Table transport, représentant Langage et

parole, RUTA Montréal, OPHQ, STM.

TABLE de concertation de l'AMT

COORDONNÉE par : AMT

Dans le but de rendre son réseau accessible et de respecter la Politique d'accessibilité universelle, la Table de

concertation discute des travaux en cours et à venir sur son réseau. Entre autres, les travaux des stations de

métro et le Train de l'Est ont fait partie des préoccupations du comité pour cette année.

OBJECTIF: Tenir compte des besoins de la clientèle ayant des limitations fonctionnelle en lien avec

l'accessibilité universelle.

COMPOSITION: ARUTAQ, RUTAL, AUTAL, ALTA, RUTA Montréal, un (1) représentant de la Table de

concertation sur le transport des personnes handicapées de Montréal, AMT.

TABLE taxi accessible

COORDONNÉ par : Bureau du taxi et du remorquage (BTR)

Depuis quelques année, le BTR réuni tous les intervenants relié-e-s au transport par taxi accessible. Encore

une fois, le RUTA de Montréal s'assure que les usagers/usagères du TA soient traité-e-s avec équité par

rapport ceux/celles utilisant un taxi privé. De plus, nous sensibilisons les compagnies de taxi aux besoins de la

clientèle.

OBJECTIF: Améliorer l'offre de service en taxi accessible pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles qui se déplacent par berline ou taxi accessible, par l'entremise de la STM ou du privé.

COMPOSITION : Compagnies de taxi, BTR, MTQ, SPVM, STM, CTQ, OPHQ, CPCDIT, TAQ, Kéroul, RUTA de Montréal.

CIBLE : Représenter activement les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

GROUPE DE TRAVAIL en déficience intellectuelle

COORDONNÉ par : STM

Afin de rendre son réseau universellement accessible et de tenir également compte des besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle utilisant le réseau régulier, le comité se penche sur les résultats de la recherche du Groupe défi-apprentissage.

OBJECTIF : Mettre en place les outils nécessaires pour faciliter les déplacements des personnes ayant une déficience intellectuelle.

COMPOSITION: un (1) membre du C.A. de la STM, des représentants du réseau régulier de la STM, CRADI et RUTA de Montréal

CIBLE : Que les recommandations du comité soient mises en place.

COMITÉ Intégration des services

COORDONNÉ par : AMT

Ce programme finance le transport adapté des transporteurs qui font partie de la desserte de l'AMT et qui désirent offrir des déplacements métropolitains à leurs usagers/usagères.

OBJECTIF: Le comité assure une vigie sur le programme Intégration des services de l'AMT.

COMPOSITION: RTL, RUTA de Montréal, AMT, MRC Lajemmerais, Ville de Chateauguay, STL, ARUTAQ, AMT, AUTAL, ALTA, MTQ, RUTAC, MRC L'Assomption, STM, Transport Soleil, MRC Les Moulins, CIT Laurentides, CITSO, RUTAL, Gestrans.

Instances de concertation temporaire

COMITÉ Dynamisation des organismes communautaires (CDOC)

COORDONNÉ PAR: CRADI

Les directions des organismes membres du CRADI ont entamé cette année une réflexion en lien avec la vision et les exigences pour obtenir et maintenir du financement de Centraide. Un comité a été mis sur pied.

OBJECTIFS: Identifier les priorités de réflexions des organismes interpellés par la question, mettre à la disposition des organismes les ressources nécessaires et participer activement aux questionnements.

COMPOSITION: les directions des organismes suivants: Solidarité de parents de personnes handicapées, J'me fais une place en garderie, CRADI, Le parrainage civique, Les compagnons de Montréal, le RUTA de Montréal.

CIBLE: L'objectif du RUTA de Montréal est de se faire connaître de Centraide et lui démontrer son expertise et ce, dans la perspective à moyen et long terme d'obtenir du financement récurent.

COMITÉ Intervention en cas d'urgence

COORDONNÉ PAR: OPHQ

En 2009, le RUTA de Montréal remettait à l'OPHQ la coordination du dossier Intervention en cas d'urgence.

L'objectif est de s'assurer que les personnes se déplaçant avec une aide à la mobilité en transport en commun soient desservie 24h sur 24 et 7 jours sur 7 par les mesures d'urgence, en cas de besoin.

OBJECTIF: s'assurer que les besoins des personnes ayant des limitations soient pris en considération lors de situations d'urgence au transport adapté comme au réseau régulier.

COMPOSITION: Ex AEQUO, APOHQ, RUTA Montréal, CRADI, URGENCE-santé, CAA Québec, IRM, CPCDIT, CTQ, STM, MTQ, BTR, RAPAC.

RÉALISATION: L'OPHQ a rencontré tous les groupes. De plus, il y a eu une (1) rencontre entre le RUTA et l'OPHQ et une (1) autre rencontre entre le milieu associatif et l'OPHQ.

CIBLE: entente entre les partie afin d'avoir un document de base concernant l'offre de service et intégration des mesures d'urgences pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

COMITÉ Plan de transport de la Ville de Montréal

COORDONNÉ par: ROPMM

Les deux (2) regroupements régionaux (ROPMM et CRADI) ont été sollicités par la Ville de Montréal afin de participer aux consultations publiques sur la Plan de transport. Le RUTA de Montréal s'est joint à ce comité particulièrement pour son expertise en transport et en accessibilité universelle. Le plan de transport de la Ville

de Montréal concerne tous les aspects du transport individuel et collectif.

OBJECTIFS: s'assurer que l'ensemble du personnel impliqué dans la mise en place du Plan de transport soit sensibilisé au concept d'accessibilité universelle; s'assurer que les besoins spécifiques des personnes ayant des limitations fonctionnelles soient pris en considération dans l'élaboration du Plan et son application.

COMPOSITION: Ex AEQUO, ROPMM, CRADI, RAAMM, RUTA de Montréal, Ville de Montréal

RÉALISATION: trois (3) rencontres avec la Ville, trois (3) rencontres du milieu associatif, élaboration d'un plan de formation avec Handidactis à l'attention de l'équipe en charge de la réalisation du Plan de transport.

CIBLES: que la majorité des employé-e-s en lien avec le SITE aient reçu la formation donnée par Handidactis, que les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles soient pris en considération lors de la mise en œuvre du Plan, que le concept d'accessibilité universelle soit inclus de façon transversale.

Comité piste cyclable

COORDONNÉ par : ROPMM et RUTA de Montréal

Lors de l'AGA de 2009, le ROPMM, EX AEQUO et la division Montréal de SCSP ainsi que le RUTA ont reçu le mandat d'éclaircir la situation par rapport à l'accès aux pistes cyclables pour les personnes se déplaçant avec une aide à la mobilité.

OBJECTIFS: Rencontrer et réunir les intervenant-e-s concerné-e-s par la question, identifier la législation en lien avec la guestion, informer nos membres sur la situation actuelle.

COMPOSITION: ROPMM, EX AEQUO, SCSP, RUTA de Montréal

CIBLE: diffuser la bonne information à nos membres.

En date du 31 mars, ce comité s'est réuni à deux reprises.

AGA 2010

Guide des besoins

exprimés par les personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport en commun, un outil d'aide à la mise en œuvre de l'accessibilité universelle

Le RUTA de Montréal a entrepris la réalisation du Guide des besoins exprimés par les personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport en commun, un outil d'aide à la mise en œuvre de l'accessibilité universelle à l'automne 2008 après avoir reçu le mandat de la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de Montréal. Dès le début, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal a cru en ce projet novateur et est devenue son principal bailleur de fonds.

Afin d'assurer la finalisation du Guide, le conseil d'administration du RUTA de Montréal et le Comité aviseur ont confié sa réalisation à Société Logique, firme d'architectes spécialisée en accessibilité universelle et impliquée dans le milieu associatif des personnes ayant des limitations fonctionnelles. En décembre 2009, les travaux de réalisation du *Guide des besoins* ont repris à un rythme plus soutenu.

La CRÉ de Montréal a reconduit, pour une deuxième année, son support financier au *Guide des besoins*. De plus, la STM et l'AMT ont également accepté d'appuyer financièrement le projet. Grâce à ce nouveau financement, nous avons pu embaucher un agent de concertation pour activer la réalisation du *Guide*.

Entre janvier et mars 2010, nous avons procédé à la cueillette de données au moyen de rencontres avec différents représentants et membres d'organismes œuvrant auprès de personnes ayant des limitations fonctionnelles particulières. Un comité aviseur (voir liste en Annexes) formé de représentants d'organismes membres de la Table Transport et de représentants de la clientèle visée, valide les contenus recueillis. Ce comité a pour mandat de :

- prendre connaissances des documents;
- valider les données recueillies et présentées par Société Logique;
- bonifier l'information;
- valider la terminologie utilisée;
- valider le format et la présentation de l'information;
- valider l'échéancier:
- commenter la version préliminaire et la version finale du Guide.

Le lancement du *Guide* est prévu pour le mois d'octobre 2010.

Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal

PRÉSENTATION

La Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de Montréal regroupe, depuis 1984 une trentaine d'organismes montréalais concernés par le transport des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Comme elle n'est pas incorporée, cette Table est rattachée au Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM) et au Comité régional des associations en déficience intellectuelle (CRADI). Ses travaux sont coordonnés par le RUTA de Montréal. La Table est d'abord et avant tout un lieu d'échanges et de concertation.

Les mandats de la Table sont :

- Favoriser la concertation entre les organismes montréalais.
- Recueillir et diffuser l'information.
- Débattre des sujets relatifs au transport des personnes handicapées.
- Défendre des positions communes et engager des actions au nom de l'ensemble des organismes.
- Faire des recommandations.
- Faire des représentations auprès des instances concernées.
- Créer des liens avec d'autres groupes d'intérêt commun afin d'obtenir plus de force de revendication sur des dossiers précis.

Les membres se rencontrent environ 7 (sept) fois par année. La Table de concertation fonctionne par sous-comités thématiques. Chaque sous-comité est généralement composé de représentants de chacune des déficiences et ses travaux permettent d'élaborer des recommandations qui sont ensuite transmises aux instances décisionnelles de transport concernées par le dossier. Le RUTA de Montréal s'assure de coordonner et réaliser les actions de la Table de concertation. En dehors des sous-comités, le RUTA de Montréal écrit des lettres et intervient au nom de la Table transport on ponctuelle.

En 2010, le grand projet de la Table de concertation, le *Guide des besoins exprimés par des personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport en commun*, verra le jour. C'est avec beaucoup d'enthousiasme, d'intérêt et de conviction que les membres s'impliquent au niveau du contenu de celui-ci. Le RUTA de Montréal, porteur du dossier, a impliqué Société Logique, firme d'architectes spécialisée en accessibilité universelle pour la cueillette de données et la rédaction du document. C'est en 2010-2011 que le document sera lancé et diffusé.

Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de l'île de Montréal

Comités actif en 2009-2010

Transport adapté

Comité Aménagement des véhicules de transport adapté

Le MTQ a procédé à une consultation des regroupements provinciaux ainsi que des RUTA de Laval, Longueuil, Sherbrooke et Montréal concernant la modification de la règlementation des véhicules dédiés au Transport adapté.

COMPOSITION DU COMITÉ!:

APOHQ André Beauchamp

Ex AEQUO Luc Forget

PARTENAIRES CIBLE: MTQ, CDPCDIT, STM

MANDAT : Réfléchir sur les améliorations possibles, répertorier et émettre des recommandations au

Ministère des transports du Québec;

ACTIONS posées : Une (1) rencontre du comité, une (1) rencontre avec l'AQRIPH, échanges téléphoniques

avec l'AUTAL et l'ALTA, remise d'une lettre et de recommandations au MTQ en décembre 2010

CIBLE : ATTEINTE. Pour 2010-2011, faire le suivi lors de la publication des nouvelles modalités

Comité Annulation massive lors de tempêtes de neige

Faire en sorte que la STM mette en place les mesures ayant pour but de maximiser les déplacements des clients du TA lors de tempête de neige.

PARETENAIRES CIBLES : STM, Ville de Montréal et ses arrondissements

COMPOSITION DU COMITÉ:

APOHQ André Beauchamp

ALPHA Myrielle Laferrière

Ex AEQUO Marie Turcotte

CRADI Julie Cadieux

RAAMM Mélanie Boucher

Corporation espoir Martine Rainville

La joie des enfants Caroline Lévesque

MANDATS: Développer une position commune sur l'utilisation des motifs de déplacement, documenter la problématique, élaborer et émettre des recommandations, faire des revendications auprès de la Ville et ses arrondissements afin d'améliorer le processus de déneigement.

ACTIONS posées : Deux (2) rencontres du comité, une (1) rencontre avec la STM et discussions à la Table transport et au CUT.

CIBLES: ATTEINTES: DES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES QUANT À LA PRIORISATION DES ANNULATIONS et le partenariat STM et milieu associatif a été relancé. Poursuite du mandat en 2010-2011.

Comité VIGIE

En 2009, le mode de paiement, suite à une consultation du milieu, la STM a modifié le mode de perception. Un comité a été créé afin d'assurer une implantation réussie du mode de perception OPUS au TA et assurer l'équité dans le contrôle à priori et à postériori.

PARTENAIRE CIBLE : (comité conjoint STM et milieu associatif)

COMPOSITION DU COMITÉ:

RAPAQ Jn-Marie Grenier

APQ Nicolas Messier

APOHQ André Beauchamp

SCSP Martin Laperle

CRADI Julie Cadieux

RAAMM Mélanie Boucher

CCSMM Yann Lacroix

STM : Gérald Brûlé, Mario Gagnon, Sylvain Laplante, Sylvain St-Denis, Jean-Philippe Desmarais, Mathilde Le Bouëdec, Jacques Turcotte, Marie Turcotte (CA-STM)

ACTIONS: Sept (7) rencontres du comité et des sous comité, implantation de la carte OPUS au T.A., participation au contenu de l'information et la diffusion de celle-ci, commentaires fasse à la formation des inspecteurs;

CIBLE : ATTEINTE : réussite de l'implantation de OPUS au T.A.. Par la suite, assurer la réussite du contrôle à postériori.

Réseau régulier

Comité d'organisation d'une journée de réflexion du Rôle du milieu associatif

Très sollicités par les transporteurs, le milieu désire se positionner par rapport aux demandes soumises au milieu et informer le transporteur de nos conclusions.

PARTENAIRES CIBLE : Milieu associatif impliqué à la Table transport

COMPOSITION DU COMITÉ:

CRADI Julie Cadieux

ROPMM Gabriel Bouchard

EX AEQUO Marie Turcotte

RAAMM Yvon Provencher

MANDAT: Préparer, organiser et tenir la journée à l'automne 2010. Conclusion de la réflexion au printemps 2011 par une seconde rencontre.

ACTION posées: Une (1) rencontre du comité, une demande aux C.A. des regroupements de faire une demande subvention à l'OPHQ;

CIBLE: Tenir la 1^{re} journée et en faire le bilan en prévision de la 2^e journée.

Comité Réaménagement des voitures de métro MR-63

Comme les voitures MR 08 ne seront pas prêtes dans les délais, les voitures MR-63 seront modifiées. Deux (2) options sont proposées au milieu associatif qui doit démettre ses recommandations sous forme de besoins.

PARTENAIRE CIBLE: STM

COMPOSITION DU COMITÉ:

CRADI Julie Cadieux

APOHQ André Beauchamp

AQPPT Francine Boutin

RAAMM Yvon Provencher et Jacques Caron

EX AEQUO Luc Forget

TCAIM Maude Landreville

MANDAT : S'assurer que les recommandations émises concernant le réaménagement des wagons améliore et facilite l'accès pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

ACTIONS posées: Une (1) rencontre et un (1) document de recommandations à la STM, une (1) rencontre du milieu associatif, Échange de courriels entre les organismes;

CIBLE: Assurer le suivi des recommandations aux MR 63ⁱⁱ et aux MR-73

Comité aménagement des voiture MR-08

Le milieu associatif a, en 2008, émis des recommandations à la STM concernant l'accessibilité du nouveau matériel roulant. Trente (30) des trente et une (31) recommandations ont été retenues par la STM. Le grand comité créé se divise en sous-comité selon les étapes du projet. Cette année, c'est l'aménagement ainsi que le design intérieur qui a préoccupé les groupes.

PARTENAIRE CIBLE: STM

COMPOSITION DU SOUS-COMITÉ:

RAAMM: Jacques Caron et deux (2) intervenants en orientation et mobilité

CRADI: Julie Cadieux

MANDATS : Suivre le développement et s'assurer de l'accessibilité des wagons.

ACTIONS POSÉES: Une (1) rencontre, un (1) document de recommandations remis;

CIBLE : Intégration des besoins des usagers en matière d'accessibilité universelle;

Comité Nouveaux autobus (réseau régulier et TA)

La STM entrevoit un nouveau projet d'autobus. Encore embryonnaire, ce projet concerne un autobus utilisé au TA comme au réseau régulier avec un aménagement intérieur adapté aux besoins de la clientèle. Dans le cadre de ce nouveau projet, le milieu s'est réuni afin de nommer ses besoins.

PARTENAIRE CIBLE: STM

COMPOSITION DU COMITÉ:

APQ Nicolas Messier

CRADI Julie Cadieux

APOHQ André Beauchamp

AQPPT Francine Boutin

RAAMM Yvon Provencher

EX AEQUO Luc Forget

TCAIM Maude Landreville

AQPA Jean-Marie Grenier

SCSP Martin Laperle

MANDAT: Cibler les besoins, émettre des recommandations et suivre le dossier afin de s'assurer que ces autobus soient universellement accessibles.

ACTIONS POSÉES: Une (1) rencontre avec la STM, deux (2) rencontres des organismes du milieu, une (1) personne invitée stagiaire à la STM, Envoie des deux (2) lettres de recommandations à la STM pour le réseau régulier et le TA.

CIBLE : poursuivre les consultations et émettre toutes les recommandations nécessaires en 2010 en plus de suivre l'évolution du dossier.

Comité design dans les nouveaux bus

Avec la venue de la nouvelle image de marque de la STM, les autobus vont aussi changer leur design intérieur. La STM a proposé un design intérieur aux représentants. Le milieu se réuni afin de vérifier quels sont les

enjeux et émettre des recommandations.

PARTENAIRE CIBLE: STM

COMPOSITION DU COMITÉ:

CRADI Julie Cadieux

APOHQ André Beauchamp

AQPPT Francine Boutin

RAAMM Yvon Provencher et Jacques Caron

EX AEQUO Luc Forget

TCAIM Maude Landreville

MANDAT : répertorier les obstacles potentiels du design proposé et des défis qu'il peut poser et nommer les besoins de la clientèle ayant des limitations fonctionnelles.

ACTIONS posées : Une (1) rencontre avec la STM, Échange de courriels entre les organismes, Envoie d'une (1) lettre de recommandations à la STM;

CIBLE: ATTEINTE, les recommandations ont été appliquées par la STM.

Comité information aux voyageurs

La ligne d'autobus EXPRESS 467 sera munie, dès 2010 du système RSEⁱⁱⁱ. Dans l'avenir, c'est le système SAEIV^{iv} qui sera disponible sur le réseau. Nous serons à l'affût de l'implantation de ces deux systèmes.

PARTENAIRE CIBLE: STM

COMPOSITION DU COMITÉ:

CRADI Julie Cadieux, René Beaulieu et Julie Arsenault

RAAMM Yvon Provencher, Jacques Caron

INLB et Mc Kay Madeleine Fortin et Réal Perreault

ADSMQ Louise Mc Gilvray

EX AEQUO Luc Forget

MANDAT: Identifier les défis et les besoins de la clientèle, sensibiliser la STM aux besoins répertoriés et émettre des recommandations lors de l'implantation des projets.

ACTIONS posées: Une (1) rencontre d'information avec la STM, un (1) test terrain;

CIBLE: Émettre des recommandations et valider les progrès et l'implantation des systèmes d'information aux voyageurs.

Comité revitalisation de la station Berri-UQAM

La STM a pour objectif de refaire la station berri UQAM au complet. Elle a interpellé le milieu afin de nommer les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles de l'entrée dans la station à l'embarquement dans le wagon de métro.

PARTENAIRE CIBLE: STM

COMPOSITION DU COMITÉ:

CRADI Julie Cadieux

AQPPT Francine Boutin

APOHQ André Beauchamp

RAAMM Yvon Provencher

APQ Nicolas Messier

ADSMQ Louise Mc Guilvray

CCSMM Yann Lacroix

TCAIM

MANDAT : Répertorier les besoins de la clientèle, émettre les recommandations sous forme de besoins;

ACTION posées : Une (1) visite de la station de métro, envoie d'un (1) document de recommandations à la

STM. A suivre en 2010-2011

CIBLE : que les recommandations soient retenues et se retrouvent dans le plan de réaménagement de la

station.

Comité aviseur pour le Guide des besoins

Depuis 2008, le RUTA de Montréal est mandaté par la Table transport pour la réalisation du *Guide des besoins* exprimés par les personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière de transport en commun. Le Guide des besoins, financé en grande partie par la CRÉ de Montréal ainsi que par la STM et l'AMT, est un projet de concertation innovateur qui fait la promotion de l'accessibilité universelle. Afin de guider le contenu, un comité aviseur formé de représentants de la Table a été créé.

PARTENAIRES CIBLE : STM, AMT, Ville de Montréal ainsi que les transporteurs du Québec

COMPOSITION DU COMITÉ:

APOHQ André Beauchamp

RAPAQ Jean-Marie Grenier

CRADI Julie Cadieux

ADSMQ Louise McGilvray

AMDI Magalie Vaydie

Ex Aequo Marie Turcotte

TCAIM Maude Landreville

ROCFM Nancy Harvey

CCSMM Gilles Read

AMEIPH Aurélie Bony

RAAMM Yvon Provencher

ACTIONS posées : Une (1) rencontre du comité.

<u>CIBLE</u>: Présenter le Guide au Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite et lancer le Guide à

l'automne 2010

Le RUTA de Montréal siège sur tous les comités

ii MR signifie « matériel roulant », le nombre, 63 et 73, l'année des véhicules

iii Informations aux voyageurs

¹ Information aux voyageurs en temps réel sur l'état du réseau, les circuits, etc.

PLAN D'ACTION 2010-2011

RUTA de Montréal

1) Augmentation du financement

L'objectif numéro un est de consolider et d'augmenter le financement du RUTA afin de compléter l'équipe de la permanence et, aussi d'assurer les activités régulières. Nous focaliserons dans un premier temps sur l'amélioration du financement récurrent et par la suite pour le financement de projets ponctuels. Afin d'unir ses forces, le RUTA de Montréal travaillera aussi avec l'AUTAL et l'ALTA pour sensibiliser le plus d'intervenants possible à la réalité des RUTA.

Pour ce faire, le RUTA de Montréal multipliera les rencontres avec :

- Les élus politiques;
- · Les bailleurs de fonds potentiels;
- Toutes autres personnes d'influence qui pourra appuyer la démarche.

2) Dynamisme de la vie associative du RUTA de Montréal

Comme organisme de défense des droits, il est nécessaire que le RUTA soit toujours informé de la réalité que vivent les membres usagers/usagères du transport adapté et du réseau régulier. La rationalisation du service de plainte et de la gestion des membres devient cruciale. Pour cela, un projet de création d'une base de données adaptée aux besoins du RUTA de Montréal devra être mené à terme.

Il importe également de développer, auprès des membres et des partenaires associatifs, le sentiment d'appartenance et la participation à l'organisme.

- Développer et mettre en place une stratégie pour sensibiliser nos membres à utiliser le service de plaintes;
- Organiser et tenir au moins deux (2) rencontres thématiques avec les membres;
- Encourager la participation de nos membres au conseil d'administration de la STM et leur apporter un support;
- Souligner le 30^e anniversaire du RUTA avec les membres de l'organisme dans le cadre d'un événement majeur;

3) Concertation avec le milieu associatif et les instances en transport

Alors que de nombreux projets de développement de transport en commun voient le jour à Montréal, la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de Montréal est de plus en plus sollicitée ainsi que le RUTA de Montréal. Une concertation accrue nous permettra d'être efficace et tentaculaire.

- Coordonner la Table de concertation sur le transport des personnes handicapées de Montréal;
- Coordonner et contribuer concrètement à l'avancement des sous-comités de cette Table;
- Collaborer étroitement avec le CRADI et le ROPMM ;
- Participer au comité transport de la TCAIM;
- > Rencontrer les partenaires interpellés par la question du transport et les autorités en transport;

Le RUTA est toujours porteur du projet de la Table de concertation de Guide des besoins. Ce Guide sera prêt en juin. Le lancement est prévu pour octobre 2010. Par la suite, le Guide sera diffusé auprès des partenaires, décideurs et tous les intervenants touchés par la question du transport sur l'ensemble de l'île de Montréal ainsi gu'au niveau provincial.

4) Représentation et défense collective des droits

Le cœur de la mission du RUTA est la défense collective des droits des usagers/usagères du transport adapté et régulier et la promotion de l'accessibilité universelle en transport sur l'île de Montréal.

En ce sens, il importe que les revendications soient apportées de façon toujours plus structurées et mieux priorisées auprès des gestionnaires du transport adapté. Il faudra continuer à promouvoir le maintien et le développement des services de transport adapté auprès des gestionnaires du transport en commun et auprès des élus politiques tant au niveau municipal que provincial.

Il importe également de mettre l'emphase sur la sensibilisation aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles auprès des décideurs et gestionnaires de la STM et de l'AMT pour améliorer l'accessibilité universelle du réseau régulier de transport en commun.

- Ètre présent aux diverses consultations de niveau local et provincial en lien avec l'amélioration de l'offre de service en transport afin de faire valoir notre expertise en accessibilité universelle.
- Participer au Colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite;
 - o Présenter un atelier concernant le Guide des besoins au Collogue
- Prioriser l'avancement de certains dossiers:
 - o Au transport adapté : Formation des chauffeurs de minibus et de taxi;
 - Au réseau régulier : Le système de vente et perception.

C'est aussi cette année que le RUTA présentera son Guide des besoins à ses partenaires.

- Finalisation et Impression du Guide;
- Lancement et Diffusion du Guide;
- Présentation de l'outil aux intervenants intéressés et concernés.

5) Promotion et communication

Le RUTA devra continuer ses actions pour améliorer sa visibilité auprès des usagers/usagères, auprès des autres associations, auprès des organismes de transport et aussi du grand public. Le RUTA devra également élaborer des outils de sensibilisation sur les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles en matière d'accessibilité universelle en transport en commun.

- Écrire des articles sur demande du milieu associatif;
- Mettre à jour le site Internet;

- > Donner des séances d'information et de sensibilisation auprès de différents organismes et auprès des usagers/usagères;
- Apposer les affiches du RUTA dans les minibus;
- Faire la promotion du RUTA dans le Transport contact;
- > Envoyer le matériel promotionnel à tous nos partenaires;

6) Organiser et tenir le 30^e anniversaire de l'organisme

Le RUTA soulignera cette année ses trente (30) ans. Nous souhaiterons célébrer cet événement en compagnie de nos partenaires du milieu associatif et corporatif ainsi qu'avec nos membres—autour d'un copieux repas d'une soirée dynamique et festive.

PRÉVISIONS POUR LE RUTA DE MONTRÉAL POUR 2010-2011

REVENUS	
SACAIS de base	72 004
SACAIS Projet ponctuel	15 000
Subvention STM	15 000
Subvention CRÉ	49 000
Subvention AMT	0
Subvention MTQ	1 000
OPHQ	8 000
Allocation ROPMM	1 000
Emploi québec (CIT)	0
Budgets discrétionnaires	1 500
Dons	13 000
Cotisations	500
Intérêts et placement	400
TOTAL	176 404
DÉPENSES	
Salaires et avantages sociaux	90 000
Honoraires professionnels	27 500
Frais de représentation	4 500
Frais déplacement	1 500
Loyer et entretien	1 250
Entretien et équipements de bureau	4 000
Frais de formation	500
Assurances	1 500
Télécommunication	2 500
Fournitures de bureau	5 000
Communication et promotion	17 500
AGA, réunions, frais de bénévoles	5 000
Frais d'accessibilité	14 300
Cotisations	100
Frais bancaires	200
Taxes et permis	54
TOTAL	175 404
· · · · · · ·	170 707

Suprlus (déficit)

Liste des personnes siégeant au sein du comité aviseur

- -André Beauchamp d'Aide aux Personnes Obèses Handicapées du Québec (APOHQ)
- -Jean-Marie Grenier de l'Association québécoise des personnes aphasiques (AQPA)
- -Julie Cadieux du Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI)
- Louise McGilvray de l'Association des devenus sourds et malentendants du Québec (ADSMQ)
- -Magalie Vaydie de l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI)
- -Marie Turcotte d'Ex Aequo
- -Maude Landreville de la Table de concertation des aînés de l'Île de Montréal (TCAIM)
- -Nancy Harvey du Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)
- -Sophie Lanctot de Société Logique
- -Thérèse Colin du Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI)
- -Gilles Read du Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM)
- -Aurélie Bony de l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)
- -Yvon Provencher du Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal Métropolitain (RAAMM)
- -Valérie Larouche et Martin Sasseville du Regroupement des usagés du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA de Montréal).